**CONSEIL MUNICIPAL**

**20 février 2024**

**Présents : Mauro Céciliot, Jérôme Ivasinta, Robert Noël, Romain Millet, Kévin Antunez, Henri Pires, Annie Paul, Robert Puymège, Marie Delacour**

**Absents : David Marquis, Catherine Desoteux**

**Dédut : 20h**

**Secrétaire de séance :Annie Paul**

**Point 1 : Ecole de Rogéville**

L’Education Nationale a décidé la fermeture de 54 classes en Meurthe et Moselle, pour suivre la baisse démographique

Si certains regroupements sont possibles dans des centres importants, concernant le RPI de la Petite Suisse, la fermeture de 1 classe sur les 3 classes actuelles, a un impact certain sur l’existence même de l’école à brève échéance

En effet 2 classes, c’est notamment :

* Des enfants de 3 ans à qui on apprend la vie en société, mélangés avec des enfants de CP qui doivent apprendre à lire…., ensemble ils seront 26

Dans la même salle de classe, avec le même enseignant

* C’est pour les communes participantes, des travaux pour adapter les salles de classe, soit on peut estimer que la contribution de notre village devra augmenter de 3 000 € environ ; Pour une durée de vie de l’école de 1 an ?
* Il y a tout à parier que les parents ne laisseront pas leurs enfants dans une structure éducative aussi « pauvre » en terme d’enseignement

L’avenir des enfants est en jeu

NB/ En dehors de ces considérations essentielles, la procédure n’a pas été respectée par les représentants de l’Education Nationale

Il vous est proposé de signer la motion ci-jointe, qui marque notre opposition à la fermeture d’une classe, et demande un moratoire de 3 ans afin d’envisager des mesures pérennes

Le Conseil Municipal adopte la motion, à l’unanimité

**Point 2 Travaux d’élagage dans le chemin des prés**

Reporét en raison des conditions climatiques et des règles concernant la taille des haies pour permettre aux oiseaux de nicher

Mais le devis actualisé fait abstraction d’une partie de la taille prévue initialement

Robert Noël fait le point avec MT Services

**Point 3 Travaux sylvicoles proposés par l’ONF**

L’ONF nous propose des travaux disproportionnés

* Compte tenu de la rentabilité de la foêt
* Et qui s’opposent aux prévisions d’exploitation 2025

Le Conseil Municipal , à l’unanimité rejette la proposition de travaux de l’ONF

**Questions diverses**

* **Orientations financières de la Com /Com = projet**

Impact pour la commune :

\*Maintien du principe des aides financières qui devraient être augmentées de 50% en 2024

\*techniques : un cadre A devrait être embauché par la Com/Com, pour aider techniquement, juridiquement… les communes en leur apportant des réponses de «  premier niveau »

Fin à 20h25